

**CADRE RÉSERVÉ AU SERVICE ET AU RÉFÉRENT** - Un accusé réception de la demande sera remis aux familles

Famille N° : ..... Nom : .....

École : ..... Centre souhaité : .....

Fiche retournée le : ..... à : ..... h .....

# FICHE DE SOUHAIT MERCREDIS

## Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

**Année Scolaire 2024-2025**

**RÉSERVATION**  
**Du 4 septembre 2024**  
**au 2 juillet 2025**  
L'inscription vaut  
pour tous les  
mercredis



**Ce document est à remettre au référent de l'école du 27 mai au 7 juin 2024.**  
**Dès la scolarisation - Petite section maternelle au CM2**

**DIRECTION DE L'ÉDUCATION - Pôle accueil/inscriptions**  
Du lundi au jeudi : 8h30 > 13h et 13h45 > 17h30  
Vendredi : 8h30 > 13h et 13h45 > 17h  
Tél : 02 38 79 29 73 ou 74 ou 77 - [alsh@orleans-metropole.fr](mailto:alsh@orleans-metropole.fr)

[www.orleans.fr](http://www.orleans.fr)  
#Orleans     

*Ici, c'est Orléans !*  
 **Orléans**  
Mairie

**EXCEPTION A LA RÉSERVATION DE TOUS LES MERCREDIS** : si en cas de garde alternée, vous souhaitez inscrire votre enfant un mercredi sur deux, merci de préciser s'il s'agit des semaines paires ou impaires et d'**indiquer les dates souhaitées. Il est impératif de joindre un jugement attestant de la garde alternée.**

Semaines (à préciser) : .....

Dates souhaitées :

## À COMPLÉTER

### Pour l'(es) enfant(s) à inscrire

#### Cocher les périodes de mercredis 2024-2025

1 - du 4/09 au 16/10/2024	<input type="checkbox"/>
2 - du 6/11 au 18/12/2024	<input type="checkbox"/>
3 - du 8/01 au 5/02/2025	<input type="checkbox"/>
4 - du 26/02 au 2/04/2025	<input type="checkbox"/>
5 - du 23/04 au 2/07/2025	<input type="checkbox"/>

Nom de l'enfant	Prénom	Classe	Péricentre (points d'accueil transports)	Centre

CENTRES	PÉRICENTRES OUVERTS
Séquoias (élémentaires)	Direct - Olympia Cormier - Gutenberg - Bénédicte Maréchal
Château (élémentaires)	Direct - Jean Mermoz - Pierre Segelle - Madeleine
Sapins (élémentaires et maternels)	Direct - Louis Guilloux - Diderot
J.A Du Cerceau (élémentaires)	Direct
Capucins (élémentaires et maternels)	Direct - Maxime Perrard
La Madeleine (maternel) Pierre Segelle (maternel) Marie Stuart (maternel) Gutenberg (maternel) Bénédicte Marechal (maternel) Roger Secretain (maternel)	CENTRES MATERNELS - DIRECTEMENT SUR LE CENTRE, AUCUN TRANSPORT

• Avez-vous sollicité en parallèle une inscription auprès de l'EMIS pour les mêmes dates ?  OUI  NON

• **ALE** : si vous n'obteniez pas de place en ALSH pour votre enfant en élémentaire souhaitez-vous l'inscrire dans l'ALE le mercredi matin ?  OUI  NON

# Renseignements sanitaires concernant l'(s) enfant(s) à inscrire

	Nom de l'enfant	Prénom	Allergies	Restriction(s) alimentaire(s)	Rappel DTP
Enfant 1					
Enfant 2					
Enfant 3					
Enfant 4					

• Bénéficiez-vous de l'AEEH (aide à l'éducation de l'enfant handicapé) ?

OUI

NON

Si oui, pour quel enfant ? .....

• Votre enfant bénéficie-t-il d'un AESH (accompagnement de l'élève en situation de handicap sur le temps scolaire) ?

OUI

NON

Si oui, pour quel enfant ? .....

## AUTORISATIONS

▶ À être filmé et photographié

oui

non

▶ À participer aux activités extérieures

oui

non

▶ À être transporté en car

oui

non

▶ À être transporté par les pompiers ou le SAMU en cas d'urgence

oui

non

▶ À faire pratiquer toute intervention d'urgence

oui

non

## PERSONNES DE + 16 ANS AUTORISÉES À VENIR CHERCHER L'(LES) ENFANT(S)

Autre que les parents (merci de vous assurer de la fiabilité de ces contacts)

NOM PRÉNOM	LIEN / L'ENFANT	TÉL. MOBILE OU FIXE	A PRÉVENIR SI URGENCE





## COMPAGNIE D'ASSURANCE

Compagnie d'assurance : ..... N° police ou n° de contrat : .....  
Date de validité : .....

## **+** EN CAS D'URGENCE LA FAMILLE EST IMMÉDIATEMENT AVERTIE PAR NOS SOINS

### ATTENTION

Les parents, même séparés, sont supposés exercer conjointement l'autorité parentale. En cas de séparation, les deux parents sont donc indiqués comme étant à prévenir en cas d'urgence et autorisés à venir chercher l'enfant.

En cas de droit de garde restreint, la restriction devra être clairement exprimée et justifiée par la photocopie du jugement.

En cas de traitement médical, merci de joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance).

Observation de la famille : .....  
.....

**Pensez à actualiser votre dossier 2024-2025.  
Joindre le dernier bulletin de salaire et tout nouveau contrat, kbis ou n° siret...**

PAYEUR

Nom : ..... Prénom : .....

Je soussigné(e) Madame, Monsieur .....

Mère  Père  Tuteur

certifie l'exactitude des renseignements portés sur cette présente fiche et confirme avoir pris connaissance du règlement des accueils de loisirs.

Adresse mail valide du père : .....@.....  
de la mère : .....@.....

Fait à Orléans, le : ..... / ..... / .....

Signature obligatoire :